



*Le Président
The Chairperson*

**30^{ième} REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
DES GOUVERNEURS DE L'ASSOCIATION DES
BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

(Windhoek, Namibie, 18 août 2006)

Liste des décisions

Le Conseil des Gouverneurs de l'ABCA a tenu sa 30^{ième} réunion ordinaire le 18 août 2006 à Windhoek en Namibie. La réunion a été ouverte par l'Honorable Nahas Angula, Premier Ministre de la République de Namibie. Elle a été présidée par Dr. Paul A. Acquah, Président de l'ABCA et Gouverneur de la Bank of Ghana. Vingt six (26) Banques Centrales et l'Union Africaine ont participé à la réunion.

Après avoir examiné les différents points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil des Gouverneurs a décidé ce qui suit :

1. Les Gouverneurs ont adopté les rapports sur :
 - le séminaire de formation sur le site web de l'ABCA tenu les 24 et 25 octobre 2005 à Dakar au Sénégal ;
 - le symposium 2005 de l'ABCA tenu le 28 juillet 2005 à Accra au Ghana ;
 - la 29^{ième} réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA tenue le 29 juillet 2005 à Accra au Ghana.
2. Au titre de la mise en œuvre du Programme de Coopération en Afrique (PCMA), les Gouverneurs ont noté avec satisfaction les progrès accomplis par toutes les sous-régions et ont pris les décisions suivantes :
 - Le rapport d'étape sur le PCMA pour l'année 2005 devra être porté à la connaissance du public afin de permettre aux peuples africains d'apprécier les progrès significatifs réalisés par les pays membres sur le plan économique, en dépit d'un environnement externe difficile.

nl

- Les Gouverneurs ont exhorté les pays membres à soumettre à temps les données pertinentes au Secrétariat de l'ABCA et invité ceux qui ne les ont pas encore soumises à le faire.
3. Les Gouverneurs ont pris note du rapport sur l'harmonisation statistique tenu à Nairobi au Kenya du 3 au 7 avril 2006 et recommandé que :
- Les Etats adhèrent aux principes des manuels du FMI de Statistiques des Finances Publiques 2001 et de Balance des Paiements version 2005, pour l'élaboration des données statistiques ;
 - Le Secrétariat devra revoir les recommandations du séminaire sur l'harmonisation statistique et soumettre des propositions sur certaines suggestions de redéfinitions des agrégats macroéconomiques des critères de performance du PCMA.
4. Concernant la coopération entre la Commission de l'UA et l'ABCA, l'ABCA enverra une délégation à Addis Abeba, conduite par son Président pour rencontrer le Président de la Commission de l'UA, si possible le 30 août 2006. La date effective de la réunion sera déterminée d'un commun accord.
5. S'agissant de la proposition de création du Groupe de travail d'experts des Banques Centrales en systèmes de paiement, le Bureau a été mandaté pour revoir les modalités de mise en place de ce groupe. A cet égard, les différentes sous-régions sont invitées à apporter leurs contributions.
6. Approuvé le programme de travail 2007 du Secrétariat de l'ABCA et le budget correspondant sous réserve des ajustements recommandés relatifs à la hausse des dotations prévues pour l'indemnité de représentation du Secrétaire Permanent et le carburant ainsi qu'à la baisse des dotations sollicitées pour la visite de travail au Président de l'ABCA.
7. Approuvé le principe de l'organisation d'un séminaire continental chaque année. A cet égard, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Bureau pour choisir un thème en accord avec l'objectif de l'ABCA. Ainsi, pour l'année 2007, le Bureau devra choisir l'un des thèmes ci-après :
- Renforcement de la surveillance bancaire en Afrique : échange d'expérience et coopération entre les superviseurs de banques ;
 - Evolution vers les normes internationales en matière de système de paiement : l'expérience africaine ;
 - Gestion de la dette et des réserves extérieures.
8. Approuvé que la première réunion du Bureau et celle du Conseil des Gouverneurs se tiennent respectivement en fin février et à la mi-août de chaque année.
9. Approuvé de continuer de tenir des symposiums annuels et retenu le thème « *Micro finance épargne et coopératives de crédit dans la réduction de la pauvreté* » pour le symposium 2007. A cet égard, le Bureau a été instruit par le Conseil des Gouverneurs pour produire un rapport d'évaluation sur l'utilité de ces symposiums lors des prochaines réunions annuelles.

10. Approuvé les comptes audités de l'ABCA pour l'exercice financier 2005 et choisi le cabinet Ernst & Young basé à Dakar au Sénégal comme nouveau Commissaire aux Comptes de l'ABCA.
11. Mandaté le Bureau de l'ABCA pour revoir les paragraphes pertinents des Statuts de l'ABCA relatifs à la qualité de membre.
12. Conformément au principe de rotation des réunions de l'ABCA par sous-région, la 31^{ème} réunion ordinaire de l'Association de 2007 se tiendra dans la sous-région de l'Afrique du Nord. La Central Bank of Libya a été choisie pour abriter les prochaines réunions annuelles de l'ABCA en août 2007.
13. Le Bureau de l'ABCA pour l'exercice 2006-2007 se présente comme suit :
 - Gouverneur, Bank of Namibia (Président) ;
 - Gouverneur, Central Bank of Libya (Vice-Président) ;
 - Gouverneur, Bank of Sudan, Comité sous-régional pour l'Afrique du Nord (Président) ;
 - Gouverneur, Banco Central de São Tomé e Príncipe, Comité sous-régional pour l'Afrique Centrale (Président) ;
 - Gouverneur, Bank of Ghana, Comité sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (Président) ;
 - Gouverneur, Banque Nationale du Rwanda, Comité sous-régional pour l'Afrique de l'Est (Président) ;
 - Gouverneur, Bank of Botswana, Comité sous-régional pour l'Afrique Australe (Président).

Fait à Windhoek, Namibie, le 18 août 2006



M. Tom K. Alweendo
Gouverneur, Bank of Namibia
Président de l'ABCA